

CIBLE

Bouygues

A l'initiative de l'association « Changer la Une », mais aussi dans la presse, une campagne se développe contre le renouvellement de la concession de TF1 au groupe Bouygues.

Cette campagne est en tous points justifiée.

- Depuis 1987, la première chaîne a fait l'objet de 22 avertissements pour manquement à ses obligations et a été condamnée à payer de lourdes amendes.

- Les dirigeants du groupe Bouygues ont été mis en examen dans le cadre de diverses enquêtes de corruption, d'abus de biens sociaux, de trafics d'influence, d'ententes illicites... Le PDG de TF1 a lui-même été mis en examen dans une affaire de corruption.

- Des témoignages d'anciens journalistes montrent que le groupe Bouygues a mis l'information de la chaîne au service de ses amitiés politiques et de ses intérêts particuliers.

Malgré la loi Carignon qui prévoit une reconduction quasi automatique de la concession, le CSA peut invoquer l'intérêt général pour faire appel à d'autres opérateurs. Cette décision serait la bienvenue... en attendant la réintégration de la première chaîne dans le service public.

MATIGNON

Séguin

en



recours ?

Banlieue

Le plan pour la ville

p. 3

Racines

Royalisme et révolutions

p. 6/7

Les pièges de la transparence

La saisie du livre du docteur Gubler pose une fois de plus la question du droit à la vérité qu'exigent les médias - au mépris du droit.

Tout voir, tout savoir pour tout contrôler. Telle est une des revendications majeures de la gauche libérale-libertaire et du « journalisme d'investigation », qu'il faut résolument rejeter malgré le discours intimidant qui prétend la justifier. La transparence, nous dit-on, serait un gage de modernité et une preuve de démocratie puisque le peuple pourrait à tout instant vérifier que ses dirigeants ne lui mentent pas et qu'il a tout les éléments en main pour juger. Or « l'évolution vers la transparence » dont se prévalent les esprits éclairés a, jusqu'à présent, été utilisée par les régimes totalitaires sous la forme d'une surveillance généralisée. Et le discours sur la transparence du pouvoir est pour le moins hypocrite lorsqu'il provient de détenteurs de la puissance médiatique, qui agit, elle, dans l'opacité la plus totale (quant à ses liens avec les milieux d'affaires) hors de tout contrôle et de toute sanction démocratiques.

Cette inconscience n'a pas

empêché certains journalistes de réclamer « le droit de vérité », et les éditeurs d'invoquer le « devoir d'informer » sur la santé de François Mitterrand. Quant à l'information, nul n'ignore que le « devoir » éditorial est en fait déterminé par un calcul des risques et des coûts, par certaines règles de prudence et par la simple discipline : imagine-t-on une maison du groupe Hachette publier une mise en cause de M. Lagarde ? Quant au « droit de vérité » invoqué par l'éditorialiste de *Libération* (19 janvier 1996), il pose de redoutables questions. D'abord parce que ce droit ne figure pas dans la Déclaration de 1789 ni dans notre Constitution : il ne s'agit pas d'un droit positif mais d'une exigence morale. Ensuite parce que cette vérité suppose des critères, des preuves, des règles qui permettent de l'établir de façon certaine : telle est la fonction de la justice, dans les affaires qui relèvent des tribunaux et non pas du jugement politique. Enfin parce que les vérités et les mensonges politiques sont

soumis à l'appréciation des électeurs : en démocratie, la sanction est dans le vote, non dans les discours réprobateurs de quelques vedettes médiatiques.

Mais la liberté de la presse ? Elle n'a jamais signifié que le journaliste devait prendre la place du législateur et des juges. Or le « droit de vérité » est invoqué contre des lois démocratiquement votées, qui imposent le respect de la vie privée et qui sanctionnent pénalement la violation du secret médical : tel est bien le cas dans l'affaire Gubler. Or le devoir de transparence est invoqué contre une décision de justice (la saisie du livre) qui est contestée ou récusée par le tribunal médiatique - notamment lors de l'émission de Christophe Dechavanne du 22 janvier.

C'est dire que nous sommes en pleine confusion des valeurs et des domaines. L'enjeu de la politique n'est pas la transparence, mais le bien commun. Le jugement politique ne porte pas sur les vertus privées ou sur la santé du chef de l'État, mais sur la

manière dont il exerce ses fonctions constitutionnelles. Le contrôle démocratique ne consiste pas à surprendre les secrets de l'intimité, mais à élire des représentants.

Reste la question du chef de l'État « empêché » par la maladie ou par un vice (l'alcool par exemple) qui annihilerait ses facultés intellectuelles. Le constat de l'empêchement ne pourrait être fait que dans le cadre d'une procédure secrète (entre un groupe de médecins et le Conseil constitutionnel) mais certainement pas au gré des rumeurs et des humeurs. Mais ce constat est d'autant plus difficile à établir que le cas (hypothétique) de François Mitterrand montre qu'une maladie déclarée peut être suivie d'une longue rémission, et que la publicité qui aurait pu être faite à ce sujet en 1981 aurait déstabilisé sans raison les institutions et la vie politique, tout en compromettant la sécurité nationale puisque le président de la République détient la clef de la dissuasion. La transparence est à la fois antidémocratique (des experts médicaux ne peuvent infléchir ou annuler une décision électorale) et dangereuse pour l'existence collective. Paradoxalement, l'affaire Gubler montre qu'il existe un lien étroit entre le secret d'État et la liberté de chaque citoyen.

Yves LANDEVENNEC

Adhérer

- c'est contribuer à la progression de l'idée royaliste,
- c'est participer à la définition de la ligne politique de la N.A.R.

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :
 Adresse :
 Profession :
 Date de naissance :
 souscrit un abonnement de :
☐ trois mois (100 F) ☐ six mois (185 F) ☐ un an (270 F) ☐ soutien (500 F)
 ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste
 SOMMAIRE : p.2 : Les pièges de la transparence - p.3 : Ville hors-la-ville - p.4 : Jean-Louis l'Embroûille - Juppé sans avenir - p.5 : La politique arabe - p.6/7 : Royalisme et révolutions - p.8 : La misère par la banque - La volonté d'être - p.9 : Vertu de Péguy - p.10 : Britannicus africain - De Chartres à Orléans - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : L'hypothèse Séguin.
 RÉDACTION-ADMINISTRATION
 17, rue des Petits-Champs,
 75001 Paris
 Téléphone: (1) 42.97.42.57
 Télécopie: (1) 42.98.05.53
 Dir. publication: Yvan AUMONT
 Com. parit. 51700-ISSN0151-5772

Ville hors-la-ville

Le « pacte de relance pour la ville » de MM. Raoult et Gaudin est à l'image de ce début de septennat des réformes annoncées avec faste comme délivrant du labyrinthe de la crise, s'avèrent pour leur meilleure part la reprise de dispositions antérieures, et pour la pire des pas de clerc inexcusables.

Face à ces « soixante-huit propositions », on ne peut que former des vœux et prier le ciel pour que leur vraisemblable insuccès ne soit pas dramatique. Car on aimerait accueillir comme positive la volonté affirmée de relancer l'effort engagé depuis dix ans en faveur des quartiers les plus démunis. Même sous forme de soins palliatifs, il est une « assistance à personne en danger » dont l'État ne peut se décharger.

Et notamment en matière d'ordre public, dont police et justice assurent le respect. On verra 4 000 policiers en plus, dont 1 000 créations de poste, pour reconquérir à la loi quelques-unes des zones abandonnées aux bandes et confréries : on espère que cette présence policière s'instaurera sur le mode du quotidien et de la confiance, s'inspirant de certaines expériences encourageantes déjà menées. Du maintien de la paix civile à la justice pénale, le gouvernement a tenu à inscrire au programme la création symbolique « d'unités à encadrement éducatif renforcé » destinées au total à 120 ou 250 jeunes récidivistes. Il y a ajouté pour eux, en réponse aux obsessions majoritaires, une procédure dite « de comparution à délai rapproché », dont les magistrats craignent qu'elle n'incite à une justice trop expéditive.

Plus positif est le souci de sauvegarder les services de proximité utiles à la vie des ménages. La « restructuration des espaces commerciaux » aurait pour effet d'installer des commerces ou de sauver des baux au profit de nouveaux repreneurs. En revanche, l'aide à la rénovation des habitats se ramène désormais à des prêts bonifiés dont une minorité de 500 000 logements HLM profiteront. L'éducation est victime d'un traitement paradoxal. Dans une trentaine de zones pré-définies, sera instauré le rythme scolaire inspiré de nos voisins anglais et allemands et appliqué sous Philippe Séguin à Epinal. Concentration des cours le matin, après-midi voué aux activités sportives, culturelles et de soutien scolaire ; semaine raccourcie de deux heures, et année scolaire

allongée de trois semaines. Voilà donc enfin cette réforme raisonnable tant attendue ! Mais la voilà tentée dans le milieu le plus démuné et marginal, alors que toutes les grandes novations pédagogiques ont vu le jour dans les collèges-laboratoires des élites ou par l'éducation des princes ! Le gouvernement est-il conscient de l'impertinence qu'il y a à faire « essayer les plâtres » à des jeunes qui ont mille handicaps à surmonter, ou veut-il démontrer que le système Séguin est impraticable ? Quant aux remèdes « sociaux » au chômage, ils sont inséparables des « zones franches », seules novations réelles du pacte Juppé. D'une part - volet social - des « emplois solidarité consoli-



Le pacte de relance pour la ville vu par Charlie-Hebdo.

dés » recyclés en « emplois-ville » sont ciblés sur les inactifs de 18 à 25 ans qui recevront en moyenne 4 000 francs pour 30 heures de travail doublées d'une formation. D'autre part - volet libéral - 30 quartiers sont déclarés enclaves extra-territoriales pour l'exonération des impôts et des charges. Hong-Kong à Mantes-la-Jolie !

On admire qu'il faille autant de colbertisme pour faire surgir de l'océan des crises un archipel de paradis libéraux. Et que ce soit encore une fois aux dépens des plus pauvres ou des plus gogos. Il revenait à Alain Juppé d'aller aux ultimes conséquences madelinennes des dérèglementations socialistes au profit du patronat. Peu importe que l'expérience française ait été nulle et l'anglaise négative, cette mesure a valeur de manifeste : il faut que les sous-développés méritent partout sur la planète, fût-ce à notre fenêtre, le même traitement : être exploités à fond (et à nos frais) par nos capitalistes.

Cet aveu malheureux de sera pas annulé par une meilleure péréquation des ressources entre communes, si toutefois le parlement la vote. Pourtant, ce sont ces moyens-là qui devraient inciter les élus locaux à engager les travaux les plus décisifs pour l'avenir et qu'ignore le pacte Juppé.

Car il ne s'agit pas de parquer des hommes-parias dans une ville à part, mais d'intégrer le quartier des pauvres au cœur de la ville en le traitant comme les autres. Refuser ce chantier, c'est risquer de voir la ville entière un beau jour exploser de détresse. Cela, qui est du ressort des municipalités guidées par l'État, aurait pu être fait depuis longtemps.

Mais quelle urgence ? Pourquoi de tels efforts pour des administrés dont la plupart ne votent pas, étant étrangers ?

En fait de réforme scolaire, retournons d'abord au B-A-BA de la citoyenneté.

Luc de GOUSTINE

Faites connaître *Royaliste* à vos amis : offrez-leur un abonnement d'essai de 3 mois (25 F)

Jean-Louis L'Embrouille

Depuis que le ministre de l'Intérieur s'est mêlé de la situation en Corse, la ligne gouvernementale est devenue incompréhensible.

Lorsque Jean-Louis Debré s'est saisi du dossier corse chacun, redoutant le pire, a rafraîchi ses souvenirs. On s'est aperçu que la crise corse, révélée il y a vingt ans par le drame d'Aléria, n'était toujours pas résolue. On a recensé les politiques gouvernementales qui avaient été tentées : la ligne Giscard, dans le cadre de la vieille centralisation, la ligne Defferre, décentralisatrice, la ligne Pasqua première manière (réaction autoritaire), la ligne Joxe (référence au peuple corse, révision du statut de l'île), la ligne Pasqua deuxième manière (dialogue avec les clans et avec les clandestins). Mais les groupes armés ont continué d'imposer leur loi, ridiculisant l'autorité légitime et réglant entre eux des comptes qui ne sont pas tous politiques. Comme dans tout mouvement terroriste qui dure, l'impôt révolutionnaire évolue vers le racket, et l'organisation de combat tend vers la bande mafieuse. Telle était la situation où l'on distinguait deux lignes : une ligne de fond (celle d'un Pasqua toujours actif), et la ligne des abonnés absents - en l'occurrence celle de l'Hôtel Matignon.

C'est alors que Jean-Louis Debré décide de se rendre dans l'île. On s'attend à ce que le musclé de la place Beauvau vienne restaurer l'autorité de l'État. C'est ignorer une vieille règle des bagarres de récré : le dur cogne le mou, mais s'arrange avec le

dur. Ainsi Pasqua, féroce pour les paisibles immigrés, maintenait le dialogue avec les islamistes algériens. Ainsi Debré, impitoyable pour les travailleurs clandestins et pour les lanceurs de pierre des quartiers pauvres, n'a pas pris ombrage de la parade militaire organisée, au su et au vu des autorités, par le FNLC-Canal historique la veille de son arrivée. Puis il a discuté officiellement avec les représentants des mouvements clandestins - à la satisfaction manifeste de ces derniers.

A cause de quelles promesses ? Nous l'ignorons. Mais les propos de Jean-Louis Debré évoquant une « simplification des structures » ont déclenché l'indignation publiquement exprimée de M. Pasquini, ministre des Anciens combattants, et des élus corses qui ont immédiatement demandé des explications à Alain Juppé. Le Premier ministre, chaque jour plus balladurien, s'est empressé de reculer en désavouant son ministre de l'Intérieur : aucune modification institutionnelle n'est à l'ordre du jour. Puis Alain Juppé, toujours conséquent avec lui-même, a évoqué une consultation des Corses. L'idée d'un référendum fait maintenant son chemin, sans que personne ne se soit interrogé sur la régularité constitutionnelle d'une telle procédure. Pour se débarrasser des problèmes, on dit, on fait n'importe quoi.

Annette DELRANCK

Juppé sans avenir

L'échec du Premier ministre est patent, total, irrémédiable. La seule question qui se pose est de savoir pendant combien de temps cet homme fini parviendra-t-il à durer ?

Le bilan d'un technocrate glacial appelle un froid jugement : pour Alain Juppé, c'est terminé. Ceci pour trois raisons :

La principale, c'est que nul ne peut diriger un pays qui a connu un immense mouvement de contestation et qui vit en état de révolte latente sans entreprendre des réformes radicales. Fort de sa légitimité historique, de son prestige de chef d'État, le général de Gaulle avait néanmoins dû quitter le pouvoir moins d'un an après 1968 malgré les réformes qu'il voulait entreprendre. Certes, le Général fut trahi par les conservateurs lors du référendum de 1969, mais c'est la relation perdue avec beaucoup de Français qui constitua le facteur décisif. Alain Juppé n'est qu'un gestionnaire. Il ne sera pas trahi puisqu'il ne s'est pas attiré de fidélités, et il n'a jamais eu de relation profonde avec le peuple français.

La deuxième raison de l'échec, c'est qu'il n'y a pas de gouvernement. Preuve en est la cacophonie croissante des déclarations ministérielles. Long cafouillage sur le prélèvement du RDS. Recul du Premier ministre sur la fiscalisation des allocations familiales. Déclarations confuses sur le livret A, aggravées par les désaccords entre conseillers de Matignon. Désaveu du ministre de l'Intérieur au retour de

son voyage en Corse. Enfin l'affaire de la monnaie unique qui a transformé le gouvernement et la majorité en pétainisme : le ministre des Affaires étrangères se déclare favorable à l'assouplissement des critères avant de se rétracter, le ministre de l'Industrie, qui préfère l'emploi à la monnaie unique, est contraint de démentir ses propos, le président de l'Assemblée nationale se prononce pour la monnaie unique au moment où le président de la Commission des lois réclame un référendum sur le sujet. La France n'est pas gouvernée, la majorité se divise, et Alain Juppé s'épuise à rétablir un semblant de discipline - à défaut d'autorité.

Dernière raison de l'échec : il n'y a pas de Premier ministre, mais un homme qui a voulu régenter la France avec quelques technocrates et qui parvient à une ultime contradiction : la quintessence de la gestion technocratique détruit la technique gouvernementale et administrative.

Depuis décembre dernier, Alain Juppé est un homme fini qui parvient à durer. De fait, il restera en place tant que son inexistence ne menacera pas le président de la République. Mais quand celui-ci se sentira happé par le vide, il se débarrassera de cet intendant sans doute fidèle mais en tous points désastreux.

Sylvie FERNOY

La politique arabe

Au grand dam des Américains, il semble que la fameuse « politique arabe » menée par le général de Gaulle soit de retour. C'est en tout cas l'impression que donne l'intense activité diplomatique actuelle.

On annonce Chirac un peu partout au Proche et Moyen-Orient au printemps. Après M. Séguin, le ministre des Affaires étrangères était à la mi-janvier à Beyrouth puis à Damas. L'un de ses prédécesseurs, M. Jean-Bernard Raymond, conduisait en même temps la première mission parlementaire à Bagdad. Paris accueillait le 9 janvier la conférence sur l'assistance économique au peuple palestinien. Le ministre de la Défense était en tournée au Koweït et dans les Émirats. Enfin l'ancien secrétaire général du Quai effectuait une médiation entre l'Érythrée et le Yémen dans l'affaire des îles Hanish qui verrouillent l'accès à la mer Rouge. Cette offensive tous azimuts n'est pas pure coïncidence. Elle correspond à une volonté affirmée du nouveau président de mener au cours de son septennat « une politique arabe active ».

Après tant d'avatars et d'ambiguïtés, il semble cette fois que l'on y ait mûrement réfléchi dans le temps et dans l'espace. Le cœur du problème arabe n'est pas dans le Golfe, mais sur la Méditerranée. Balladur avait eu une vision d'une politique arabe fondée sur l'Arabie Saoudite. Fatal mirage ! La politique arabe du général de Gaulle était ancrée, quoi qu'on fasse, sur le refus de la guerre

israélo-arabe de juin 1967, qui commença par l'offensive contre la Syrie. De là date tout le prestige que la France s'est acquis à travers le monde arabe. Il n'a pas été suffisant pour nous permettre d'être un des faiseurs de la paix, mais maintenant que les comptes de la guerre sont en passe d'être soldés trente ans plus tard, il n'est que naturel que Paris songe à retirer les dividendes de la paix. Avec plus de raison que de la guerre du Golfe, puisqu'en l'occurrence, la France avait en 1967 refusé la guerre au lieu d'y participer.

C'est la poursuite du conflit ou son non-règlement qui favorisait l'*imperium* américain au Proche voire au Moyen-Orient. La paix devrait au contraire permettre de relativiser cette influence et autoriser un retour des partenaires traditionnels, et d'abord des riverains de la Méditerranée. Les États-Unis attribuent une place toute trouvée aux Européens : celle de pourvoyeurs d'aide. La France n'entend pas s'en contenter. D'où l'importance de l'annonce qui vient d'être faite aux Libanais et aux Syriens selon laquelle la France est prête à participer aux garanties de sécurité qui seraient nécessaires à la conclusion d'un traité de paix avec Israël, ce qui signifierait, en ultime ressort, l'envoi de militaires français sur le Golan ou le mont Hermon. Le terrain est d'ailleurs aujourd'hui plus

favorable côté israélien avec la présence de Shimon Peres plus francophile et européen qu'Itzhak Rabin qui n'avait confiance que dans les Américains. Avec le Liban et la Syrie, la généralisation du processus de paix gagne des pays où l'influence française est plus marquée. A partir de là, il devrait être possible de réchauffer les sympathies acquises parmi les Palestiniens et les Égyptiens, accrochés provisoirement au char américain.

Ce ne sera pas facile. La diplomatie américaine multiplie d'ores et déjà tous les obstacles possibles à la réintroduction de la France dans le jeu politique du Proche et Moyen-Orient. Elle a bataillé dur pour nous enlever le bénéfice de la conférence d'aide aux Palestiniens. Tous les coups sont permis. Washington sait que si la France est présente, l'aide européenne, majoritaire, ne sera plus un simple acte humanitaire, mais un axe d'une politique étrangère commune. La Maison Blanche n'ignore pas non plus que le crédit de la France bénéficiera ensuite à l'Iraq, ce qu'elle s'emploie à bloquer, quel qu'en soit le prix, depuis six ans. Sans parler de Djibouti, verrou de la péninsule arabique que les Américains verraient plutôt comme une verrue parasitaire sur leur index dominateur, et l'on n'ignore pas leur poids actuel en Éthiopie et en Érythrée. Or il fut un temps où la France avait le monopole des phares et balises sur toutes les côtes de l'Empire ottoman. A l'époque, il est vrai, les États-Unis n'existaient pas encore...

Yves LA MARCK

♦ **LESOTHO** : Le roi Moshoeshe II, cinquante-sept ans, a trouvé la mort dans un accident de la route le 15 janvier dernier dans des circonstances qui n'ont pas encore été éclaircies. Selon la Constitution, son fils Letsie III, trente-trois ans, devrait lui succéder à la tête de ce petit royaume enclavé dans l'Afrique du Sud. Pour l'heure, la reine Mamohato Seeiso se voit confier la régence en attendant la réunion des chefs tribaux. Le roi Moshoeshe II s'était notamment illustré par son refus de se cantonner à des fonctions honorifiques. Depuis son accession au trône en 1966, lors de l'indépendance de la tutelle britannique, le roi, bardé de diplômes d'Oxford, n'avait eu de cesse d'imposer son pouvoir face à des chefs de gouvernement encadrés par les militaires et favorables à Pretoria. En 1990, ces militaires finirent par le chasser, l'envoyant en exil à Londres et le remplaçant par son fils Letsie III. Mais en août 1994, un coup d'État rappelle le roi exilé qui est réintégré en grande pompe après que son fils lui eut cédé la place.

♦ **JORDANIE** : Le roi de Jordanie s'est rendu en visite officielle en Israël pour la première fois le 11 janvier dernier. Désireux de banaliser ses visites de bon voisinage, comme conséquences visibles de la paix, le roi Hussein 1^{er} étale au grand jour son amitié avec Israël, « sans se soucier de l'opposition qu'elle suscite dans son pays ».

♦ **AUSTRALIE** : Les observateurs politiques australiens pensent que le pays basculerait sensiblement dans le camp républicain si le divorce entre Charles et Diana devait être prochainement annoncé. « Le coup sera tel pour le prestige de la monarchie que la popularité de la famille royale en Australie en serait immédiatement atteinte » a noté un éditorialiste. Or, il est à craindre que la situation familiale ne s'arrange pas derrière les grilles de Buckingham où les avocats mettent un point final à l'accord juridique et financier, préalable au divorce princier.

♦ **ÉTHIOPIE** : A l'occasion du centenaire de la victoire éthiopienne sur les troupes italiennes à Adwa en 1896, l'Institut des Études Éthiopiennes de l'Université d'Addis-Abeba a invité pour le mois de février prochain, le prince Girma Iyasu Menelik, arrière-petit-fils de l'Empereur qui conduisit ses troupes à la victoire. Le prince, réfugié en Allemagne où il s'est marié, lutte pour l'instauration d'une monarchie constitutionnelle dans son pays.

♦ **FRANCE** : Lors des funérailles du président Mitterrand à Notre-Dame de Paris, nombre de souverains parmi les chefs d'État avaient tenu à s'associer à l'hommage qui lui était rendu : Le prince Rainier de Monaco, la reine Margrethe II et le prince consort Henrik de Danemark, la reine Béatrix des Pays-Bas, le grand-duc Jean et la grande-duchesse de Luxembourg, le roi Juan Carlos et la reine Sophie d'Espagne, le roi Carl Gustav de Suède, le prince Charles d'Angleterre ou le prince héritier Sidi Mohammed du Maroc.

Longtemps, les royalistes ont été dénoncés comme des réactionnaires, des corporatistes, des ennemis du peuple, toujours à droite de la droite. Or nous avons soutenu le mouvement social de décembre, nous défendons la Sécurité sociale, nous réclamons de nouvelles nationalisations, nous dénonçons la classe dirigeante et nous proclamons la nécessité d'une révolution. Opportunisme ? Provocation ? Folie douce ? Rien d'autre que la fidélité aux composantes les plus novatrices et les plus créatrices de notre tradition.

Les associations d'idées ne font pas la vérité d'une pensée. Sinon, le très sage Lionel Jospin serait placé sous le même pied que Staline sous le prétexte que la référence au socialisme est commune aux deux hommes. Cette comparaison fait sourire, alors que beaucoup reçoivent comme une évidence l'amalgame entre le royalisme et l'absolutisme, le cléricisme et la contre-révolution. Or la tradition royaliste est aussi riche et aussi complexe que la tradition socialiste, et le monarchisme extrémiste (celui des Ultras ou celui de l'Action française) est une tendance moins durable et moins forte que les autres courants (légisme *res-publicain*, monarchiens et libéraux constitutionnels, catholiques sociaux...) qui constituent notre famille politique. Il est donc historiquement faux de confondre le royalisme et la « réaction ».

Faut-il pour autant identifier le royalisme et les aspirations révolutionnaires ? Assurément non, si l'on évoque des images de barricades, de guillotine, de guerre civile et de dictature du prolétariat. Mais fondamentalement oui, si l'on définit la révolution comme une transformation en profondeur de la société. En ce sens, la première tradition royaliste moderne, celle des « monarchiens », est révolutionnaire puisque ses représentants rédigent les principaux articles de la Déclaration de 1789 et sont, avec les royalistes libéraux, les principaux acteurs de la Nuit du 4 Août. N'oublions pas, non plus, que l'oeuvre de la Constituante est due à des hommes qui ne contestent nullement la royauté. Nous nous référons à bon droit à cette tradition première, lorsque nous souhaitons une révolution qui est aussi nécessaire aujourd'hui qu'à la fin du XVIII^e siècle.

Longtemps, ce souhait a été regardé comme une figure de style, en référence rituelle à la formule du comte de Chambord sur la nécessité de reprendre le mouvement de 1789. Il surprend depuis que nous précisons le contenu de notre projet politique, au point qu'on peut se demander si nous ne sommes pas sortis des chemins tracés par nos aînés. Pour montrer notre rectitude, prenons quelques sujets brûlants.

Défendre la Sécurité sociale ? Les royalistes ne sauraient y manquer puisque la nécessité d'assurer la protection des travailleurs par des systèmes d'assurances a été soulignée par les royalistes catholiques-sociaux dès qu'ils eurent constaté les ravages exercés par le libéralisme économique. Sous la monarchie de Juillet, Villeneuve-Bargemont propose un système de cotisations patronales destinées à financer les dépenses de santé des ouvriers ; Armand de Melun conçoit un vaste plan d'assistance publique en 1850 et il est l'inspirateur du mutualisme français ; Albert de Mun défend en 1888 une proposition sur les caisses de secours et de retraites pour les ouvriers. Et ce ne sont là que des exemples d'une vaste ambition qui atteste que les royalistes ont joué un rôle majeur dans la création de l'État-Providence.

Défendre les statuts particuliers ? Les royalistes sont historiquement requis puisque les premiers statuts protecteurs dans l'industrie remontent à la monarchie (le régime minier) et que d'autres procèdent de la logique de l'organisation d'une profession particulière. Qu'on n'aille pas, cependant, nous prêter des nostalgies corporatistes : nous n'avons jamais eu la moindre complaisance pour le corporatisme moderne - tout particu-

lièrement celui qui sévit dans l'agriculture.

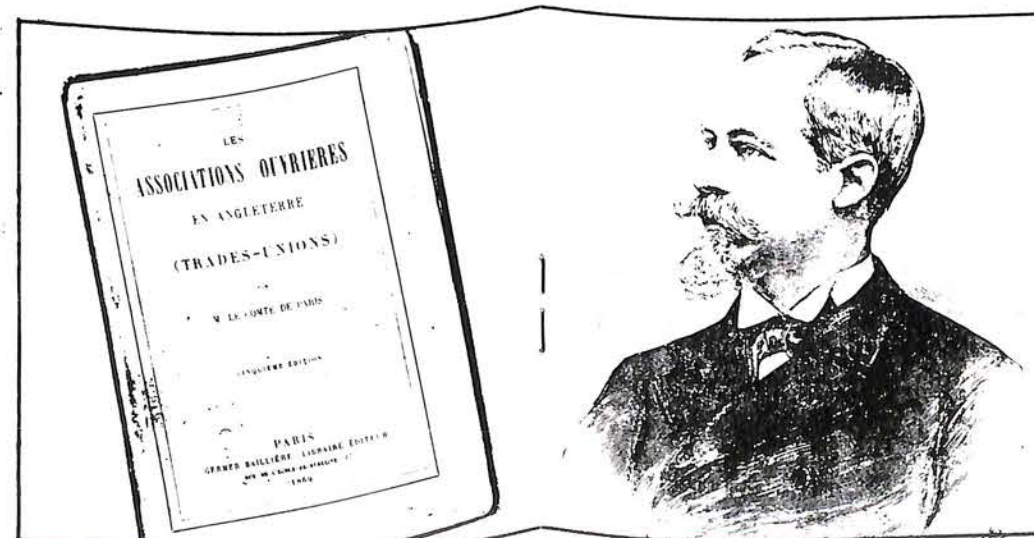
Promouvoir les services publics et les entreprises nationales ? Cela va sans dire puisque les premiers services publics ont été organisés par la monarchie, de même que les premières entreprises d'État. Le libéralisme économique ne se trouve assurément pas dans la tradition capétienne, qui a toujours affirmé le rôle éminent de l'État. Certes, il ne s'agit pas de justifier au nom du passé des orientations politiques présentes. Nous disons simplement que, hier comme aujourd'hui, au-delà des modes et des doctrines, les services publics et les entreprises nationales sont indispensables pour la société française et pour le bon fonctionnement de son économie. Et nous affirmons tranquillement que le « colbertisme » n'est pas un passéisme,

ni une injure, mais la matrice d'une politique qui a fait ses preuves sous différents régimes politiques.

Contrôler la monnaie ? Les rois de France se sont assurés le droit exclusif de battre monnaie et la conduite par l'État de la politique monétaire se situe dans cette perspective régaliennne. Le retour à l'ancien statut de la Banque de France et la nationalisation du crédit sont donc des revendications aussi pertinentes pour un royaliste que pour tout citoyen hostile à la dictature des « marchés ».

Soutenir l'action syndicale ? Là encore, nous trouvons nos références dans le royalisme catholique et social : Albert de Mun et beaucoup d'autres royalistes ont vigoureusement milité, dans les années 1880, en faveur des syndicats professionnels.

Vouloir une plus juste distribution



« Les associations ouvrières » l'un des ouvrages de Philippe VII, comte de Paris. La justice sociale est une préoccupation constante commune aux prétendants et aux royalistes.

Racines

Royalisme et révolutions

des revenus ? Les royalistes du XIX^e siècle comptent parmi ceux qui ont réclamé avec le plus d'insistance un salaire minimum pour les ouvriers, et ils sont les inventeurs du système de la participation aux bénéfices. Bien entendu, les adeptes du libéralisme économique les considéraient comme de dangereux révolutionnaires. Les royalistes constataient simplement les limites de l'action charitable et voulaient une intervention résolue de l'État.

Considérer que le pouvoir politique doit avoir la justice sociale pour premier souci ? C'est là un principe fondamental aux yeux des royalistes. Tant que ce principe s'énonce dans le champ de la philosophie politique, personne n'y voit d'inconvénient. Mais nul ne saurait nous reprocher d'être assez fidèles à notre pensée pour tirer du principe de justice des conséquences pratiques : par exemple l'institution d'un salaire maximum, la lutte contre la spéculation financière, l'augmentation massive des petits et des moyens salaires.

Dénoncer la confiscation du pouvoir politique par la classe dirigeante ? C'est bien le moins qu'on peut attendre des royalistes, qui affirment depuis deux siècles, et toutes tendances

réformes et des révolutions : celles de 1789 et de 1830, oeuvre de royalistes, celles de 1944 et de 1958 qui furent accomplies sous l'égide du général de Gaulle qui a toujours situé son action dans le droit fil de la tradition capétienne. Comment des royalistes pourraient-ils s'opposer à la révolution qui s'annonce sous la forme, d'ailleurs classique, d'une reprise des mouvements révolutionnaires accomplis et d'un prolongement dynamique de ceux-ci ? Comment pourraient-ils s'opposer à des forces sociales qui se rassemblent pour demander justice - c'est-à-dire ce qui est au principe même du projet royaliste ? Comment pourraient-ils refuser de participer activement au mouvement révolutionnaire alors que celui-ci aura besoin, comme les précédents, d'une institution politique régulatrice (faisant prévaloir l'État de droit) et protectrice de la liberté de chaque citoyen : telle est la tâche historique des royalistes dans les révolutions, ce que nos aînés, monarchiens, libéraux, orléanistes, ont presque toujours compris.

Quant à cette tâche historique, quant au service à accomplir dans et pour la révolution, quant à la conception même de cette révolution, nous n'avons rien

« La révolution que j'annonce sera celle des rois et des peuples »

Georges Bernanos

confondues, la nécessité d'un pouvoir effectivement arbitral, donc indépendant du parti politique majoritaire, mais aussi de la classe sociale dominante. Là encore, il ne s'agit pas de rhétorique : après avoir dénoncé la volonté hégémonique du Parti socialiste puis sa soumission à l'idéologie néo-libérale et au monde de la finance, nous sommes pleinement en accord avec nous-mêmes lorsque nous récusons l'hégémonie exercée par le RPR et la soumission de l'État à la grande bourgeoisie affairiste et à la logique des marchés financiers. Un roi d'Espagne qui serait tombé sous la dépendance du parti socialiste espagnol aurait perdu sa raison d'être. Il en serait de même pour un roi de France qui serait l'otage de Monsieur Trichet, de Monsieur Gandois, de Monsieur Minc et de Monsieur Balladur. Là encore nous n'avons rien inventé, puisque l'autonomie du pouvoir politique et l'indépendance de l'État sont les règles d'or de la monarchie royale. Nous nous contentons de tirer quelques exemples de l'actualité.

Mais la révolution, tout de même ! Comment exalter, sans être un démagogue éhonté, ou un traître à la royauté, « la révolution nécessaire » ! Il faudrait avoir le temps de démontrer que la monarchie fut historiquement trahie en 1789 par la noblesse réactionnaire (qui n'était pas toute la noblesse) et en 1848 par la bourgeoisie conservatrice. Observons pour l'heure que la tradition est ce qui nous transmet la part positive des

inventé. Avant nous, il y eut Mounier, Malouet, Clermont-Tonnerre, Mirabeau, Barnave, Chateaubriand, les princes d'Orléans et tant d'autres, députés, journalistes, militants, qui ont eu les mêmes attentes, les mêmes enthousiasmes les mêmes angoisses que ceux que nous éprouvons. Et les mêmes mots ou presque pour les dire. Avant nous, il y eut Bernanos, notre aîné le plus proche dans le temps et par l'esprit. Avant nous il a invoqué « la révolution nécessaire » (en 1942), avant nous il a dit (dans *La France contre les robots*) qu'il y avait « une tradition française de la Révolution, une tradition humaniste de la Révolution universelle, une Révolution de la Déclaration des droits de l'homme (...) ». Mieux que nous, il a affirmé en août 1944 que « la France doit au monde une révolution ». Et c'est nous qui souscrivons à ces lignes écrites pendant la guerre et qui ont aujourd'hui leur pleine actualité :

(...) « c'est la révolution européenne qui commence, et ce que la révolution européenne aura commencé, la révolution française l'achèvera. Car jusqu'ici nos révolutions manquées ont été celles des peuples contre les rois. La révolution que j'annonce sera celle des rois et des peuples, l'union des peuples libres et des pouvoirs légitimes contre la double tyrannie de l'Or et du Fer, pour la restauration d'un Ordre humain. »

Sylvie FERNOY

La misère par la banque

Où l'on découvre comment la Banque mondiale, qui était censée financer le développement, engendrer par sa politique aberrante une misère croissante. Un livre pertinent et décapant.

La mode est à la mondialisation. Le processus serait inéluctable (comme naguère le triomphe de la Révolution prolétarienne) et il nous ferait entrer dans le système, dur mais salubre, de la libre concurrence, du libre échange, en somme du « Marché » qui engendre spontanément de la prospérité dès lors que les États cessent leurs subventions, et transforment les vilaines nationalisations en bonnes privatisations. C'est Adam Smith et Hegel relus par Alain Madelin : nullité théorique, illusions dans la pratique, conséquences catastrophiques.

Pour mesurer l'étendue du désastre néo-libéral, il faut lire l'excellent ouvrage que Susan George et Fabrizio Sabelli ont consacré à la Banque mondiale (1), institution créée en 1944 grâce aux efforts de Keynes afin de financer la reconstruction et le développement des pays membres. Conçu pour le monde entier, fondé sur un idéal de fraternité, cet objectif était en tous points justifié. Un demi-siècle plus tard, le bilan de la Banque mondiale n'est pas seulement décevant : il est globalement et ponctuellement négatif.

Alors que la Banque est censée aider tout pays qui en a besoin, son histoire fait apparaître une institution soumise pendant la guerre froide à la volonté délirante de Mc Namara et devenant l'instrument d'opérations politiques pour le moins contesta-

bles. Loin d'être une de ces agences techniques dont rêvent les libéraux, la Banque n'a cessé d'être dirigée par les États-Unis, au mieux de leurs intérêts économico-politiques.

Alors que la Banque est censée financer judicieusement des projets raisonnables de développement, elle est avant tout une puissance idéologique, une quasi religion qui professe un dogme ultra-libéral, ne tolère en son sein aucune déviation, et prétend appliquer sur l'ensemble de la planète les mêmes recettes élaborées par un organisme autoritaire, hiérarchique, bureaucratique et centralisé - donc ni libéral, ni démocratique.

Alors que la Banque est censée favoriser le développement des pays pauvres, ses fameux « prêts d'ajustement structurel » ont des effets catastrophiques : ainsi, les 241 prêts de ce type reçus par 33 pays africains entre 1980 et 1989 ont provoqué une augmentation de 17 % du nombre des Africains pauvres - suite à la baisse des salaires, à l'augmentation des prix des denrées et aux coupes dans les dépenses de santé et d'éducation. Ce n'est là qu'un exemple, parmi tous ceux qui illustrent ce livre fondé sur une information rigoureusement contrôlée, d'où procède une critique aussi radicale que pertinente.

Yves LANDEVENNEC

(1) Susan George, Fabrizio Sabelli - « Crédits sans frontières » - La Découverte/Essais - prix franco : 155 F.

La volonté d'être

Dernière terre réunie à la couronne au XVIII^e siècle après une brève indépendance, la Corse pose aujourd'hui encore à l'État français des questions complexes.

Il est vrai que le centralisme jacobin s'effarouchait devant la renaissance des consciences « nationales » particulières, mais à l'inverse et paradoxalement, les élus républicains insulaires n'ont retenu de la « corsitude » que le clientélisme « claniste » et folklorique qui constituait leur rente politique. Contre ces mystifications, conservatrices de l'« île de beauté » en réserve sous-développée, s'était levée avant-guerre déjà, une nouvelle génération d'autonomistes, dont la revendication nationaliste commença de s'étoffer dans les années 60, après la guerre d'Algérie, à l'occasion de la vague de « colonisation » des rapatriés ; elle se révéla tragiquement lors des événements de la cave viticole d'Aléria et de l'arrestation du meneur de l'action d'occupation, un certain Dr. Edmond Siméoni.

C'est lui, après son long parcours militant à l'Union du Peuple Corse (U.P.C.), puis au Parlement européen à Strasbourg, enfin à l'Assemblée issue du nouveau statut particulier, qui présente ici son bilan. Il n'est pas globalement négatif dans la mesure où les vieux monopoles clanistes ont été sérieusement secoués et des perspectives offertes aux ambitions économiques, sociales et culturelles de l'île. Mais Siméoni discerne avec lucidité les arrière-pensées sous-jacentes - tant sous Pierre Joxe que sous Charles Pasqua - aux

récentes réformes du statut insulaire. Plus lucidement encore, il dénonce l'inertie conjuguée des élus, de l'administration et des responsables de l'île à y vouloir mettre en oeuvre la pleine et entière citoyenneté qui légitimerait l'ambition historique de l'émancipation. L'autocritique est franche et massive.

Parmi les forces vives de l'île, affirme-t-il, « le courant nationaliste est longtemps apparu, quels que soient ses excès ou ses erreurs, comme un élément dynamique et novateur. Or, il est lui-même aujourd'hui emporté dans une spirale funeste et, loin de s'affirmer comme une alternative aux errements d'une société déboussolée, il semble trop souvent s'en accommoder, voire les aggraver... »

Devant le chaos terroriste et les comportements maffieux qui se sont annexés ces derniers temps le flambeau autonomiste, on ne peut que donner raison à un Edmond Siméoni qui n'a pas hésité à démissionner de l'Assemblée corse en mai 1992 pour ne pas trahir l'idéal de Corsica Nazione. Cet idéal lui dit que sans un plein épanouissement de la citoyenneté, il n'y a ni liberté ni dignité du projet national. Souhaitons que cette dégradation s'arrête.

Cela vaut pour la France autant que pour la Corse.

Luc de GOUSTINE

Edmond Siméoni - « Corse : la volonté d'être » - Éd. Albiana - prix franco : 150 F.

Vertu de Péguy

Puisque les éditeurs rééditent les « classiques », pourquoi boudier notre plaisir ? Jean Bastaire, notre ami, infatigable animateur de l'*Amitié Charles Péguy*, nous offre, grâce à Gallimard, une reprise du choix de textes de l'homme des *Cahiers de la Quinzaine*, qu'il avait publié en 1973. Ce florilège très judicieux devrait permettre à tous ceux qui n'ont jamais mordu à cette prose savoureuse et vigoureuse, de la goûter.

Et, je l'espère, au point de ne plus pouvoir s'en déprendre. Péguy ne serait pas un classique, s'il ne constituait pour ses nouveaux lecteurs, une expérience qui vous transforme. Il est un de ces rares, pour qui il y a forcément un avant et un après. La question est de savoir si l'époque actuelle prédispose vraiment à Péguy. Jean Bastaire en paraît convaincu et je souhaiterais partager son optimisme. Il écrit : « Les circonstances sont propices. Avec l'effondrement du marxisme-léninisme, un préalable est levé. Ce qui faisait obstacle à la diffusion de Péguy n'est plus. Cette idéologie totalitaire qui, selon Sartre, représentait « l'horizon indépassable de la culture », non seulement a été dépassée, mais s'est évanouie comme un mauvais rêve. Les libéraux et les libertaires reviennent. Tous ceux que le régime de la pensée unique avait contraints au silence rentrent de l'exil. Les irréductibles de la contradiction, de la pluralité, du dialogue se font à nouveau entendre ». Est-ce si sûr ? Une autre pensée unique n'a-t-elle pas surgi pour remplacer la première, où les libéraux piègent les libertaires dans la fatalité d'une mécanique économique qui laisse peu de place à la générosité et à la justice, selon Péguy ?

Quelques anciens trotskistes ont manifesté récemment une vraie passion pour l'auteur de *Notre Jeunesse* mais ils ne sont ni libéraux ni libertaires. Il y eut aussi le très bel essai d'Alain Finkielkraut (*Le mécomtemporain* chez Gallimard). Mais justement, Finkielkraut ne se trouve tant attiré par Péguy, que parce qu'il échappe à l'époque, aux pensées uniques d'hier et d'aujourd'hui. Et n'est-ce pas là le mérite singulier d'un auteur forcément intempêtif, dont l'origine et la rigueur créent au-delà d'un cercle d'amitié, un vide caractéristique de l'intransigeance ? Une intransigeance qui est certes le contraire du sectarisme, mais qui déplaît à l'opportunisme et au suivisme moutonnier.

Mais c'est sa chance à lui Péguy de pouvoir rencontrer, au fur et à mesure des générations, des âmes ouvertes et non des âmes « habituées », des esprits exigeants et non des esprits exiguës, des intelligences souples et non des intelligences rigides. La singularité de la rencontre primera toujours, avec lui, sur les fausses connivences, les réflexes grégaires et la « bien-pensance » du moment. Et ceux qui croiraient que sa démarche est systématique et que son inflexibilité morale consonne avec la rigidité, seraient dans l'erreur : « Les logiques raides sont infiniment moins sévères que les logiques souples, étant infiniment moins serrées. Les morales raides sont infiniment moins sévères que les morales

souples, étant infiniment moins serrées. Une logique raide peut laisser échapper des replis de l'erreur. Une méthode raide peut laisser échapper des replis de l'ignorance. Une morale raide peut laisser échapper des replis du péché, dont une morale souple au contraire épousera, dénoncera, poursuivra les sinuosités d'échappement ». C'est tout Péguy ! C'est sa méthode de penser, son style ! On pourrait suivre tout au long de son oeuvre cette façon de réfléchir et d'épouser les sinuosités du réel.

Le tournant des deux siècles (XIX^e et XX^e) est tout occupé aux querelles de la raison. Le rationalisme est alors partout. Il s'impose tellement qu'il finit par s'ériger en « métaphysique », au sens précis où ce mot a été maudit et ridiculisé. Péguy va partir en guerre contre ce rationalisme, avec les armes de la raison, une raison qui ne se préoccupe que de la liberté de l'intelligence. Alors qu'il est encore complètement dans le mouvement socialiste et ses luttes internes, le militant interpelle ainsi les socialistes : « Bien loin que le socialisme repose officiellement sur un système d'art ou de science ou de philosophie, loin qu'il tende à l'établissement, à la glorification d'un système, loin qu'il soit matérialiste ou idéaliste, athéiste ou théiste, au contraire le socialisme est ce qui laissera l'humanité libérée libre enfin de travailler, d'étudier, de penser librement. C'est l'effet d'une singulière inintelligence que de s'imaginer que la révolution sociale serait une conclusion, une fermeture de l'humanité dans la fade béatitude des quietudes mortes ». Péguy reviendra de son utopie. Mais l'exigence inflexible du libéral ne sera jamais désavouée.

C'est ainsi qu'il n'aura de cesse de réclamer « la séparation de la métaphysique et de l'État ». Le sujet n'est pas complètement démodé. Régulièrement, la nostalgie d'une métaphysique rationaliste et laïciste se rappelle au bon souvenir d'une République que l'on verrait volontiers s'appropriant les signes et la liturgie du sacré pour en mieux déposséder l'adversaire - rival toujours en point de mire. Péguy a sa réponse : « Quand donc nos Français ne demanderont-ils à l'État et n'accepteront-ils de l'État que le gouvernement des valeurs temporelles ? (...) Quand donc notre État, fabricant d'allumettes et de conventions, comprendra-t-il que ce n'est point son affaire que de se faire philosophe et métaphysicien ».

Sans doute, le problème personnel de Péguy par rapport à la métaphysique d'État dépasse-t-il le problème de la neutralité de cet État et de son incompétence philosophique. Cette métaphysique officielle ou non, ne lui convient pas, parce qu'elle ne correspond pas au cheminement intellectuel et spirituel qui sera le sien. Lorsqu'il rencontrera la pensée de Bergson, il la saluera avec enthousiasme, car elle lui paraîtra constituer une véritable libération de l'intelligence. D'où ses derniers écrits où il dit toute sa dette à l'égard du libérateur et où il montre comment dans sa propre métamorphose chrétienne il n'a rien renié, bien au contraire, des valeurs du militant socialiste. Liberté, vérité, justice, il y est attaché plus encore qu'hier, si c'était possible.

L'intransigeance de Péguy s'applique à ce qui mérite que l'on soit intransigeant. Il fut dreyfusard intransigeant ? Il le restera jusqu'à la fin, en dépit des compromissions du parti dreyfusard. Il le dira - avec quelle force ! - dans *Notre Jeunesse*. Une telle fidélité à ce qui fait l'honneur de l'homme mérite quelque attention. Et lorsque Jean Jaurès ose dire un jour que « rien ne fait mal », quelle magnifiquement colère est la sienne ! Avec un interlocuteur comme Péguy, nulle déception n'est possible car on est sûr qu'il n'a jamais trahi.

Jean Bastaire - « Péguy tel qu'on l'ignore » - Folio, essais n° 282 - prix franco : 60 F.

par Gérard Leclerc



« Britannicus » africain

Le pavillon du Charolais à la Grande Halle de La Villette a abrité pendant plusieurs semaines un spectacle théâtral étonnant et de qualité.

J e n'ai jamais été touché aussi juste par une représentation de « *Britannicus* » : la violence du prétendu « doux Racine » (il ne décrit que ces grands fauves humains qui, de tout temps, n'ont respiré que l'air rare des cimes du pouvoir) se trouve mise en valeur par cette troupe récemment produite au sommet de la francophonie à Cotonou. Elle est conduite à la fois par Lisette Malidor, Antillaise, qui fût une intrépide meneuse de revue au Casino de Paris, devenue une impériale tragédienne (interprétant le rôle d'Agrippine) et par Tola Koukoui, Béninois, le metteur en scène, incarnant un empereur au visage un peu trop secoué par des tics nerveux pour souligner, ce qu'on savait, que Néron était un psychopathe.

Tous les comédiens, revêtus de somptueux costumes africains, sont remarquables : Akala Akambi et Alphone Atalacoloudjou, béninois, ce dernier en « Narcisse » transformé en sorcier manieur de poupées à sortilèges, Jackee Tavernier, Antillaise, Mata Gabin, Ivoirienne ainsi que le jeune Paulin Fodouop, Camerounais, émouvant « Britannicus ».

L'empereur et sa mère portent des couronnes ; celles-ci ne sont guère romaines : sous Néron, les Romains (comme les Français aujourd'hui), se croyaient encore en République et, en raison de cette fiction, excluaient tous les signes extérieurs de la royauté, dont ils avaient eu si longtemps l'horreur et laissaient à

l'honneur les faisceaux de licteur des Consuls et le sigle « SPQR » du Sénat. Toutefois, ces accessoires anachroniques placent dans l'atmosphère barbare d'une Cour mérovingienne où les « fauves humains » portaient couronnes et attachaient leurs vaincus à la queue d'un cheval sauvage.

Un article de « *Libé* », en saluant l'excellence du spectacle, a estimé que cette troupe « manquait un peu d'audace ». Faire interpréter un classique français par une troupe de noirs est une audace. Des totems, un trône de bois sculpté, des poupées de chiffons, une musique de scène où Mozart est accompagné d'un fond de tam-tam composent une ambiance qui sert avec tact et mesure l'audace initiale. En rajouter serait verser dans l'outrance. Donc dans le mauvais goût. En fait, le grief formulé par l'organe de l'intelligentsia, c'est que l'on comprend tout ce que disent les comédiens : pas une syllabe perdue, les alexandrins ont douze pieds, inexcusable « ringardise » ! Alors qu'à la Comédie Française, on perd la moitié du texte car les comédiens bredouillent, selon une mode nouvelle qui prétend « faire vrai ».

Comme il est réconfortant de voir une troupe de francophones africains, en interprétant à la perfection un chef-d'œuvre de notre patrimoine, donner des leçons de respect de la langue française aux comédiens de nos scènes nationales !

Dominique NIDAS

De Chartres à Orléans

Une biographie du fils aîné de Louis-Philippe qui dresse un magnifique portrait du prince mais néglige d'expliquer ce qui aurait fait de lui un espoir de la Monarchie de Juillet.

R emarquable mais décevant. C'est l'impression que laisse la biographie consacrée par Joëlle Hureau à Ferdinand-Philippe, duc de Chartres sous la Restauration puis duc d'Orléans sous le règne de son père. L'auteur semble, en effet, surtout s'intéresser à l'éducation puis à la vie privée du prince qu'elle décrit d'ailleurs avec grand talent.

On apprend grâce à elle, que le long exil entraîné par sa naissance en 1810 apporta à Ferdinand-Philippe un complément sicilien jusqu'en 1814 puis anglais jusqu'en 1817 à son éducation de prince français. Une éducation formée d'un curieux mélange de libéralisme romantique (il entre au collège Henri IV dès 1819) et d'autoritarisme paternel (par l'intermédiaire du précepteur Boismilon). Devenu Altesse royale et colonel du premier régiment de Hussards à l'avènement de Charles X, il est déchiré entre son affection pour ses parents de la branche aînée et ses convictions politiques très « orléanistes ». D'où son attitude attentiste quand la révolution de 1830 le surprend en province à la tête de son régiment.

Mais cette contradiction est aussi celle de toute une famille prise entre deux mondes et elle ne donne guère d'indices sur le roi qu'il aurait été. Les douze années qui lui restent à vivre, en revanche, sont un terrain d'observation privilégié

que Joëlle Hureau n'exploite pratiquement pas. Elle se contente de souligner la contradiction familiale, comme lors de la répression de la révolte des canuts en novembre 1831 (« *Ce jeune libéral de vingt et un ans voit la détresse des ouvriers de Lyon mais ne la comprend pas* »). Suit une longue description de la vie quotidienne et des relations du prince héritier dont les amours hésitants se voient attribuer un chapitre entier !

Cette disproportion surprend dans un ouvrage intitulé « *L'espoir brisé* », dont le lecteur pouvait attendre un contenu bien plus politique. Or, la question de savoir si Ferdinand-Philippe vivant aurait changé les événements de 1848 est expédiée en quelques lignes dans les dernières pages. Comme si Joëlle Hureau, après s'être égarée dans les exploits militaires et les décorations des appartenements, s'était souvenue du sujet attendu de son livre au moment d'achever. Dommage.

Olivier DEBROISE

Joëlle Hureau - « *L'espoir brisé, le duc d'Orléans (1810-1842)* » - Ed. Perrin - prix franco : 148 F.

Pour tous vos achats de livres faites appel à notre service librairie.

Efficacité, rapidité, prix sont au rendez-vous !

Quand les moines de l'abbaye chantent laudes...

Vous êtes formidables ! En octobre, pour équilibrer notre budget, il nous fallait impérativement 60 000 F et nous avions fixé la fin janvier comme date limite pour parvenir à cet objectif. Puis sont survenues les grèves de décembre que nous avons durement ressenties et nous vous avions fait part de notre grave inquiétude quant à notre situation financière. A la suite de cet appel nous avons assisté à une véritable mobilisation de nos amis et, en dépit de nos craintes, l'objectif visé est atteint et, à huit jours près, la date fixée a été respectée. Je me fais l'interprète du Comité Directeur de la N.A.R. et de la rédaction de *Royaliste* pour vous dire merci et vous exprimer notre gratitude.

Mais l'alerte a été chaude, très chaude ! Et comme notre équilibre reste précaire, nous sommes toujours à la merci de quelque imprévu qui nous replongerait dans le bouillon. Pour sortir de cette situation d'une manière durable, nous avons encore besoin de vous !

Comment ?

- 1) par la poursuite de l'effort financier. Pourquoi par exemple ne pas souscrire à un virement automatique pour un abonnement de soutien ? La somme est modeste (50 F par mois) mais elle nous permet de mieux gérer notre budget et d'avoir des rentrées financières régulières. Pourquoi, pour ceux qui sont en accord avec les grandes lignes du journal, ne pas adhérer à la N.A.R. ? L'adhésion est à la fois une contribution au développement de l'idée royaliste et la possibilité de participer aux prises de décisions du mouvement.

- 2) par le développement de l'audience de notre journal. Par exemple, en le faisant connaître à vos amis grâce à nos abonnements d'essai de 3 mois (25 F), en collant nos autocollants publicitaires - très efficaces - dans les lieux publics, en incitant la bibliothèque de votre ville à souscrire un abonnement, en photocopiant tel ou tel article de *Royaliste* et en l'envoyant à des amis susceptibles d'être intéressés. Les méthodes sont multiples, l'important est que chacun d'entre vous fasse une action positive pour faire connaître *Royaliste*.

- 3) en utilisant les services de notre librairie. Notre service librairie est en effet à votre disposition (tél. (1)42.97.42.57) pour vous procurer à tout moment n'importe quel livre. Vous les aurez aux meilleures conditions, à domicile et rapidement. En même temps vous contribuerez à notre équilibre financier.

Voilà, rapidement énoncées, quelques recettes simples pour que notre situation s'améliore d'une manière durable. Mais c'est seulement si - comme cela a été le cas pour notre souscription - tous nos amis se mobilisent pour appliquer ces recettes que les moines de l'abbaye pourront vraiment chanter laudes...

Yvan AUMONT

4^e liste de souscripteurs

Patrick Barrau 350 F - Eric Baudouin 300 F - Pierre Bitoun 200 F - Alain Boet 30 F - Jean-Yves de Bonnacaze 200 F - Serge Bonnet 200 F - D.B. 30 F - André Brimont 200 F - Christian Bru 150 F - Magdeleine Caramigeas 200 F - D.C. (Meuse) 30 F - Cyril Darmon Quiroli 100 F - Olivier Debroise 1000 F - Madeleine Demasles 100 F - Roger Doin 200 F - Georges Dorso 200 F - Jean-Louis Ducamp 270 F - Marc Hedelin 300 F - Patrick Hoffman 200 F - Patrick Jacques 250 F - Pascal Jagusinski 250 F - Pierre Jallut 80 F - Mgr Gall 100 F - Bernard Laplace 100 F - Didier Le Roué 500 F - Fédération royaliste de Bretagne 500 F - Michel Leblanc 250 F - Georgette Leres 100 F - Frédéric Pierre 100 F - Jean-Pierre Raulin 10 F - Henri Uzac 200 F.

Total de cette liste : 6 700 F

Total précédent : 53 112 F

Total général : 59 812 F

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons sympathisants ou curieux dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 h très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève à 22 heures. Un dîner est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner : 25 F).

● Mercredi 7 février : Victime de la légende noire colportée par les vieux manuels d'histoire, Louis XI est cependant un des plus grands rois de France - ce que ne laissait pas présager le Dauphin révolté contre son père. Dans la lutte contre les féodaux, dans le combat décisif contre le Téméraire, mais aussi par son oeuvre de redressement intérieur, voici un roi dont l'exemple est toujours à méditer. Nous le ferons en compagnie d'Emmanuel BOURASSIN, auteur d'une biographie magistrale de Louis XI, qu'il a bien voulu accepter de nous présenter.

● Mercredi 14 février : L'élection de Jacques Chirac, n'a pas seulement démenti les prévisions, elle s'est faite contre les prévisions ! Cette victoire qui a fait vaciller les certitudes les mieux établies suscite l'étonnement et même le soupçon. Aussi une analyse soignée de la France qui a porté Jacques Chirac à l'Élysée s'impose. C'est ce qu'a fait Patrick JARREAU dans son livre « *La France de Chirac* ». Patrick Jarreau dirige le service « France » du journal *Le Monde*, c'est dire si c'est un observateur particulièrement bien placé et attentif des réalités de notre pays.

Si *Royaliste* veut développer son audience, il faut encore que son existence soit connue des futurs lecteurs. C'est le but des petits autocollants publicitaires que nous avons édités. Très visibles (imprimés en noir sur fond jaune), faciles à coller, peu coûteux, efficaces, ils indiquent notre adresse et notre téléphone en proposant l'envoi d'un spécimen gratuit.

Ils sont vendus par planche de 24 exemplaires. La planche de 24 ex. : 7 F franco, les quatre planches (96 ex.) : 16 F franco, les dix planches (240 ex.) : 30 F franco.

ABONNEMENT D'ESSAI

Royaliste n'est pas vendu en kiosque et ne doit compter que sur ses lecteurs pour se faire connaître, développer son audience, toucher de nouvelles personnes. Pour cela, quel meilleur ambassadeur de *Royaliste* que le journal lui-même ? Ouvrez donc votre carnet d'adresses et envoyez-nous les noms et coordonnées de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par *Royaliste*. Nous leur ferons alors un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

ADHÉRER

Adhérer à la N.A.R. est non seulement une marque d'accord avec nos principales prises de position mais aussi le moyen de participer aux décisions qui engagent notre mouvement. Pour participer à notre prochain Congrès (23 et 24 mars) il faut être adhérent. Demandez-nous les renseignements pratiques pour adhérer.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

L'hypothèse Séguin

Depuis décembre, Alain Juppé est un homme en sursis, dont les forces vont déclinant. La révolte est latente dans le pays, une étonnante galerie d'irresponsables, d'incompétents et de muets de sérail tient lieu de gouvernement, et le trouble dans la majorité est patent.

Il n'est donc pas surprenant que les grands rivaux du Premier ministre posent de manière plus ou moins implicite leur candidature à sa succession. Ainsi Édouard Balladur, tout aussi incapable mais dans un autre style. Ainsi Philippe Séguin, du moins à ce qu'il semble, car le président de l'Assemblée nationale se tient dans une ambiguïté que son discours d'Aix-la-Chapelle a soulignée. On imagine mal, en effet, que le principal adversaire du traité de Maastricht se rende en Allemagne, dans la ville de Charlemagne, pour se poser en successeur d'Alain Juppé. En revanche, le lieu et le moment s'imposaient pour une réflexion d'ensemble sur la crise européenne, qui inciterait les Allemands à d'utiles clarifications. Aussi est-il de bonne méthode d'examiner les convictions de Philippe Séguin, avant de s'interroger sur l'alternative qu'il pourrait représenter.

Quant à l'Europe, le changement d'attitude de l'homme du Non à Maastricht s'effectue par une pirouette qui consiste à défendre, désormais, les objectifs qu'un « bien mauvais traité » était « censé nous assigner ». Cette formule alambiquée permet de ne pas reconnaître que la critique de l'idéologie et de la méthode maastrichienne n'interdisait nullement une acceptation politique du traité.

Mais nous sommes ravis de constater que Philippe Séguin retrouve, par des chemins longs et détournés, les raisons qui nous avaient conduits à voter pour le traité : nous avons dit Oui à une coopération des nations sous l'égide des organes politiques de l'Union européenne, et nous avons accepté le projet de monnaie unique tout en récusant les critères de convergences et la conception de la future banque centrale.



Or que propose aujourd'hui Philippe Séguin ? Une initiative politique pour établir la monnaie unique et pour diriger l'économie européenne. Un renforcement du rôle du Conseil européen et du Conseil des ministres afin de contrôler la gestion monétaire et de ramener la Commission à ses tâches d'exécution. Un développement de la démocratie, qui suppose défense des nations et respect des peuples face à la logique libérale et à l'excessive réglementation qu'elle engendre paradoxalement. Dépassant les disputes sur la lettre et l'esprit de Maastricht, le président de l'Assemblée nationale trace une bonne perspective. Encore faut-il trouver, en Europe et en France les volontés politiques qui permettraient de concrétiser ce projet.

La question européenne nous renvoie donc à la crise française et aux moyens d'y remédier. Pour faire de l'Europe des nations un enjeu politique contre l'idéologie libérale et l'usurpation technocratique, pour affronter dans notre pays la réaction conservatrice et le capitalisme sauvage, il faudra rassembler toutes les énergies disponibles autour d'un projet explicite, d'un gouvernement cohérent, et d'un Premier ministre entouré d'une équipe solide qui lui permette de se consacrer à l'essentiel.

Or ces conditions ne sont pas réunies. La définition de « l'autre politique » reste floue, et aucun mouvement populaire ne se dessinera en sa faveur tant qu'elle ne sera pas précisée. Les séguinistes déclarés sont peu nombreux, et la constitution d'un gouvernement digne de ce nom paraît problématique... à moins d'en faire une coalition des actuels réprouvés, de Charles Pasqua à François Léotard, ce qui ruinerait d'entrée de jeu la politique projetée. Quant à l'entourage du président de l'Assemblée, il ressemble au Parti communiste : il y a plus d'anciens que de membres actifs, lesquels s'en vont les uns après les autres, lassés par le caractère tempétueux du patron.

Philippe Séguin est un homme seul, qui a l'orgueil de croire qu'il fera tout par lui-même. C'est aussi un homme piégé. Son sens politique et sa force en font un rival dangereux pour Jacques Chirac, qui ne le désignera qu'en dernier recours. Mais son entrée à Matignon révélerait sa solitude, et par conséquent son impuissance face à l'immense tâche qu'il s'est assignée. Et l'attentisme l'expose à être balayé avec l'ensemble de la droite, sans espoir de retour rapide aux responsabilités. Le tourment est d'autant plus cruel que l'homme fort de la majorité n'est pas maître de son jeu.

Bertrand RENOUVIN